

RAPPORT
N° 2012/O2/176

ASSEMBLEE DE CORSE

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2012

REUNION DES 8 ET 9 NOVEMBRE

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

**HABILITATION DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
DE CORSE A SIGNER LES MARCHES DE PRESTATION
DE SERVICES (ACTIONS DE FORMATION
VERS LES DEMANDEURS D'EMPLOI 2012-2013) :
ATTRIBUTION DE LOTS RELANCES**

COMMISSIONS COMPETENTES :

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

COMMISSION DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION, DES
AFFAIRES EUROPEENNES ET DE LA COOPERATION

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
République Française

**RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

OBJET : Marché de prestation de services (actions de formation vers les demandeurs d'emploi 2012/2013). Attribution des lots relancés.

Le rapport qui vous est proposé présente les résultats de la consultation concernant les lots relancés lors de la Commission d'Appel d'Offres du 12 juillet 2012, dans le cadre de l'offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi pour la période 2012/2013.

L'appel d'offres lancé le 13 juillet 2012 concernait 16 lots pour une capacité d'accueil de 163 stagiaires. La date limite de réception des offres a été fixée au lundi 3 septembre 2012, 16 heures.

Le 13 septembre 2012 il a été procédé à l'ouverture des plis. Conformément à l'article 5-6 du règlement de la consultation, une phase de négociation portant sur tous les éléments des offres, notamment sur le prix a été engagée.

Au terme de cette négociation l'analyse des offres a été présentée par le service de la Formation lors de la Commission d'Appel d'Offres du 11 octobre 2012.

2 lots n'ayant fait l'objet d'aucune offre ont été déclarés sans suite par la Commission d'appel d'offres (Agent d'entretien de bâtiments - Extrême Sud et Immersion langues du tourisme - Pays Ajaccien).

L'offre de formation par branches attribuée par la Commission d'Appel d'Offres du 11 octobre 2012 porte donc sur 14 lots pour une capacité d'accueil de 140 places :

- Le secteur agricole considéré comme prioritaire par la Collectivité Territoriale de Corse, bénéficie d'une capacité d'accueil supplémentaire de 48 places dans le cadre de 5 actions de qualification et de pré qualification.
- Le commerce et les services, dispose d'une capacité d'accueil supplémentaire de 46 places dans le cadre de 5 actions de formation.
- Le secteur du tourisme et des loisirs bénéficie de 28 places supplémentaires dans le cadre de 2 actions de formation.
- Le secteur des transports bénéficie de 18 places supplémentaires dans le cadre de 2 actions de formation destinées aux conducteurs routiers sur porteur ainsi qu'aux conducteurs d'engins et aux chauffeurs poids lourds.

Il s'agit des marchés suivants :

N° de Lot	Intitulé du marché	Attributaire	Montant Hors Taxes
17	Pré qualification métiers de l'agriculture Pays Ajaccien	CFPPA de Corse du Sud	28 946,00 €
19	Levée du liège Corse-du-Sud	ARCOFORM	12 250,00 €
24	CS Tracteur et machines agricoles Région Corse	Centre de Promotion Sociale de CORTE	41 020,00 €
25	CS Taille et soins des arbres Région Corse	CFPPA de Corse-du-Sud	61 985,00 €
27	SIL Produits fermiers Corse-du-Sud	CFPPA de Corse-du-Sud	27 342,40 €
34	Employé de commerce Pays Ajaccien	Chambre des Métiers de la Corse-du-Sud	23 520,00 €
35	Employé de commerce Extrême Sud	ID Formation	19 580,00 €
36	Employé de commerce Balagne	SARL PROJETS	19 516,00 €
37	Technicien de maintenance en appareils électroménagers - Corse-du-Sud	Chambre des Métiers de la Corse-du-Sud	149 700,00 €
43	Agent de sécurité aéroportuaire Balagne	Chambre de Commerce & Industrie Haute Corse	18 463,00 €
54	Préparation au probatoire AMM Centre Corse	Centre de Promotion Sociale de CORTE	21 605,00 €
55	Plateforme qualification métiers du sport Région Corse	ALPHA Formation	95 829,00 €
59	Plateforme conducteur routier sur porteur Pays Ajaccien	GUIDA CORSA	53 165,94 €
62	Plateforme qualification conducteur engins et chauffeur poids lourds - Extrême Sud	Chambre des Métiers de la Corse-du-Sud	152 856,00 €

Le coût total de cet additif au programme comprenant les lots relancés attribués par la Commission d'Appel d'Offres du 11 octobre 2012 est de 725 778,34 € ; le Fonds Social Européen participe à son financement à hauteur de 188 702,37 € soit un taux de cofinancement de près de 33 %.

Les stagiaires intégrant une formation dans le cadre de ce programme d'actions, bénéficieront d'une rémunération. Cette rémunération sera versée aux stagiaires, selon les modalités définies par le Code du Travail, par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) attributaire du marché n° 11SFAPMA 001.

Compte tenu de ces éléments, je vous prie de bien vouloir autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse :

- à signer les marchés de prestation de service attribués par la commission d'appel d'offres du 11 octobre 2012 figurant dans le tableau ci-joint, ainsi que les avenants y afférents,
- à signer les agréments de rémunération des stagiaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

ASSEMBLEE DE CORSE

**DELIBERATION N° 12/ AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
AUTORISANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A SIGNER ET
EXECUTER LES MARCHES RELATIFS AUX ACTIONS DE FORMATION
2012-2013 EN FAVEUR DES DEMANDEURS D'EMPLOI**

SEANCE DU

L'an deux mille douze, et le , l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II - Livre IV - IVème partie, et notamment ses articles L. 4421-1, L. 4421-2 et L. 4424-34,
- VU** le Code du Travail,
- VU** le Code des Marchés Publics,
- VU** la délibération n° 11/323 AC de l'Assemblée de Corse du 15 décembre 2011 portant approbation du budget primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2012,
- VU** la délibération n° 12/162 AC de l'Assemblée de Corse du 27 septembre 2012 portant approbation du budget supplémentaire de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2012,
- VU** la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 octobre 2012,
- SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :****APPROUVE :**

- Les actions de 2012-2013 en faveur des demandeurs d'emploi,
- La rémunération des stagiaires.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à :

- mettre en œuvre ce programme,
- signer les marchés publics s'y rapportant ci-dessous détaillés, leurs actes d'exécution et leurs avenants éventuels :

N° de Lot	Intitulé du marché	Attributaire	Montant Hors Taxes
17	Pré qualification métiers de l'agriculture Pays Ajaccien	CFPPA de Corse-du-Sud	28 946,00 €
19	Levée du liège Corse-du-Sud	ARCOFORM	12 250,00 €
24	CS Tracteur et machines agricoles Région Corse	Centre de Promotion Sociale de CORTE	41 020,00 €
25	CS Taille et soins des arbres Région Corse	CFPPA de Corse-du-Sud	61 985,00 €
27	SIL Produits fermiers Corse-du-Sud	CFPPA de Corse-du-Sud	27 342,40 €
34	Employé de commerce Pays Ajaccien	Chambre des Métiers de la Corse-du-Sud	23 520,00 €
35	Employé de commerce Extrême Sud	ID Formation	19 580,00 €
36	Employé de commerce Balagne	SARL PROJETS	19 516,00 €
37	Technicien de maintenance en appareils électroménagers - Corse-du-Sud	Chambre des Métiers de la Corse-du-Sud	149 700,00 €
43	Agent de sécurité aéroportuaire Balagne	Chambre de Commerce & Industrie Haute-Corse	18 463,00 €
54	Préparation au probatoire AMM Centre Corse	Centre de Promotion Sociale de CORTE	21 605,00 €
55	Plateforme qualification métiers du sport Région Corse	ALPHA Formation	95 829,00 €
59	Plateforme conducteur routier sur porteur Pays Ajaccien	GUIDA CORSA	53 165,94 €
62	Plateforme qualification conducteur engins et chauffeur poids lourds - Extrême Sud	Chambre des Métiers de la Corse-du-Sud	152 856,00 €

- signer les agréments de rémunération des stagiaires.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le

Le Président de l'Assemblée de Corse

Dominique BUCCHINI